

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-1563/SG/PF mettant à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes, un chef de garage contractuel.

n° 75-1563/SG/PF

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
6 août 1975

Numéro JO  
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro  
25 août 1975

### TEXTE INTÉGRAL

M. Cau Mario, chef de garage contractuel, est pour compter du 15 juin 1975, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes pour servir au District de Djibouti, en qualité de chef de garage à- la voirie.